Vélomotive promeut l'usage du vélo au quotidien sous toutes ses formes dans le Pays de Vannes et notamment sur le territoire de GMVA.
L'association peut intervenir dans votre commune, votre entreprise ou établissement. Voici un descriptif des actions de Vélomotive :

Marquage anti-vol Bicycode



Il s'agit de graver un code sur le cadre des vélos pour dissuader les vols de vélos et s'ils sont volés et retrouvés par la police, de retrouver son propriétaire grâce numéro d'identification. Le marquage est un gravage par micro-percussion réalisé par une machine prêtée par GMVA. L'opération s'accompagne de l'enregistrement du numéro, des caractéristiques du vélo et des coordonnées du propriétaire, sur la plateforme Bicycode.eu. Le propriétaire reçoit ensuite un mail de confirmation, et poursuit l'enregistrement avec un mot de passe personnel. C'est sur cet espace, qu'il peut ensuite déclarer la vente, la perte ou le vol du vélo.
Depuis 2021, ce marquage est fait par le vendeur quand il s'agit d'un professionnel, mais les vélos vendus avant cette date sont rarement marqués, ou les vélocistes apposent une étiquette qui peut être retirée.
Sur le territoire du GMVA, cette action est gratuite pour les communes suite à une convention* entre GMVA et Vélomotive jusqu'à fin août 2025 (renouvelante tacitement).

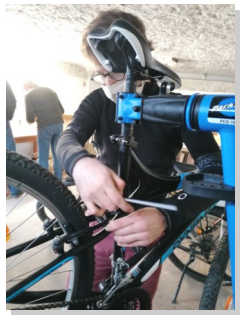
**Extrait de la convention :*
Description sommaire : Marquage de vélos à l'occasion d'animations, d'évènements, de manifestations, organisées sur le territoire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Ces opérations de marquage seront gratuites pour les usagers.
Objectif : Lutter contre le vol et le recel de vélos, qui constituent des freins à l'usage.

Cyclistes Brillez !



Généralement d'octobre à janvier, cette action vise à rappeler aux cyclistes les éléments obligatoires sur un vélo pour leur sécurité notamment pour être vus des automobilistes.
Vélomotive intervient déjà dans les collèges et lycées de GMVA qui en font la demande.
L'association peut intervenir lors d'événements dans les communes ou dans des entreprises, services, résidences...

Brico-vélos



Il s'agit de vérifier sommairement les vélos avec leurs propriétaires et de les initier aux petites réparations et entretien afin que ces personnes puissent les utiliser à nouveau et circuler en sécurité. Nous apportons du petit matériel de base, les outils et pieds d'atelier. Nos animateurs guident et conseillent les cyclistes dans les entretiens courants, pour qu'ils puissent réparer eux-mêmes leur vélo. Les interventions courantes sont des réglages de freins, dérailleurs, hauteur de selle et guidon pour les jeunes, vérification des plaquettes de freins, de l'éclairage. Nous rappelons aussi les équipements obligatoires et donnons des conseils pour bien circuler.

Accompagnement de sorties



Il s'agit d'accompagner un groupe pour un déplacement à vélo dans le cadre d'une activité. Avec d'autres personnes responsables du groupe (enseignants, éducateurs, élus, associations...). Une aide à l'élaboration de l'itinéraire est également apportée pour sécuriser le déplacement.

Vélomotive

Nous sommes ouverts à toute autre demande autour des mobilités à vélo également.
Pour toutes ces actions, retrouvez le montant des indemnités demandées sur l'autre pièce jointe.
N'hésitez pas à nous contacter :

06 87 34 63 67
velomotive@orange.fr
https://velomotive.fr/

Remise en selle



il s'agit de faire une ou quelques séances pour que les personnes qui ont su faire du vélo et/ou manquent de confiance retrouvent les bons gestes pour se remettre à la pratique. Cela passe par la pratique du vélo (savoir lever la main pour changer de direction, changer de vitesses, tourner la tête pour regarder derrière soi, franchir une bordure ou un nid de poule, etc), le rappel des nouvelles mesures du code de la route (le sas vélo, les panneaux M12 tourne à droite, le double sens cyclable, les giratoires) et aussi des conseils de positionnement et de vigilance pour éviter les dangers ; éviter l'ouverture des portières, comment se placer dans un giratoire classique, utiliser la sonnette pour prévenir des dépassements, respecter les piétons, comment se placer sur la chaussée...